



Permis de construire refusé sur terrain constructible

Par **woki**, le **23/05/2008** à **17:33**

Bonjour,rrnrnJe cherche un conseil en Droit Urbanisme. Je revend cette année un terrain constructible avec PC accordé valable jusqu'en 2009.rnrnJ'ai un acheteur qui souhaite construire une maison différente de la mienne et qui souhaite donc déposer un nouveau permis en remplacement du mien. Mais le maire affirme qu'il refusera tout nouveau permis. Du coup l'acheteur ne veut plus acheter...rrnrnJe suis obligée de vendre avec ce permis accordé mais pas avec un autre alors que je possède un terrain constructible.rnrnLe maire est-il dans son droit ?rnQuel recours puis-je faire ?rrnrnMerci pour votre conseil.rnCordialement.